

ravages. Gloire à sainte Anne que je n'oublierai jamais !
 Dame D. B.—Je souffrais depuis deux ans. Je fis des promesses à sainte Anne qui obtint ma guérison : Dame P. D.
 —ST-ALEXIS : Plusieurs personnes remercient sainte Anne pour grâces obtenues.

RIVIÈRE DU LOUP (en bas).—Je viens réparer ma négligence. J'étais atteinte d'une maladie très grave ; les meilleurs médecins me condamnaient à subir une opération douloureuse et dangereuse. Je me suis recommandée à sainte Anne, en lui promettant de faire publier ma guérison dans les Annales, si elle me l'obtenait. O bonheur ! j'ai été exaucée, et durant quelques mois je n'ai ressenti aucun effet de ma maladie. Malheureusement, je n'ai pas été fidèle à ma promesse : j'ai oublié les Annales. Aussi, je suis redevenue malade. Je me recommande donc de nouveau à la Bonne sainte Anne, et je renouvelle ma promesse.

Je lui rends grâces de la guérison de ma mère, qu'une maladie des plus graves a failli m'enlever.

Puisse la Bonne sainte Anne me pardonner ma négligence et écouter mes humbles et confiantes prières !—M. H. T.

19 novembre 1895.

STE-JULIE DE SOMERSET.—Dans le mois de décembre 1894, mon fils tomba malade d'une inflammation de poulmons. Devenu très faible, il y avait peu de chance de guérison. L'ayant visité, le médecin conseilla de le faire administrer, nous disant que c'était prudent. Très affligée, je pensai aussitôt à recourir à l'assistance de sainte Anne. Je m'adressai donc à cette bonne Mère en toute confiance, me disant à moi-même : Elle ne permettra pas que je sois séparée de mon unique soutien. A l'instant je lui promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré en action de grâces, si elle daignait m'obtenir la guérison de mon fils, et de faire publier ce bienfait dans les Annales. J'ai été exaucée. Je m'acquitte de cette promesse de bon cœur, et je lui dis : O Bonne sainte Anne, amour et reconnaissance !

Dame veuve A. H.

1er septembre 1895.

STE-JULIE DE SOMERSET.—Depuis longtemps je sollicitais auprès de sainte Anne la guérison de ma petite fille qui souffrait du mal d'yeux. Je l'ai obtenue ; aujourd'hui, ma petite fille est très bien. Je viens, par l'entremise des Annales, lui en témoigner toute ma reconnaissance.

Je dois aussi la remercier pour d'autres faveurs obtenues.

UNE ABONNÉE.

13 octobre 1895.